



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **DISCOURS À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DU 27 MAI 2021 COMMÉMORANT L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**

Il y a 38 ans, le président François Mitterrand promulguait la loi du 30 juin 1983 qui instaurait la commémoration de l'abolition de l'esclavage par la République française, lors d'une journée fériée dans les départements d'Outremer. La Guadeloupe choisit alors le 27 mai.

Il y a 20 ans, la loi portée par la députée Christiane Taubira est adoptée. Ce 10 mai 2001, l'Assemblée nationale qualifie alors la traite et l'esclavage de crime contre l'Humanité.

Il y a 15 ans, une journée consacrée aux mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions est instaurée dans la liste des journées commémoratives nationales légales, cette journée nationale sera fixée le 10 mai.

Il y a 4 ans, enfin, le 23 mai est retenu comme journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage.

Aujourd'hui, en ce 27 mai 2021, c'est la date anniversaire du décret de l'abolition définitive de l'esclavage en Guadeloupe en 1848 que nous commémorons mais c'est aussi toutes ces dates qui constituent maintenant ce qu'on appelle le « mois des mémoires » : un mois pour se souvenir, pour rendre hommage, pour apprendre, pour comprendre...

En ce jour et en ce lieu, je m'incline avec respect devant les victimes de l'esclavage et de la traite négrière.

Il est important de garder en mémoire ce long chapitre de l'Histoire qui, depuis les premiers « conquistadores » à la recherche d'épices et de métaux précieux, a vu l'extermination des populations autochtones amérindiennes, la déportation massive de générations d'africains, l'abomination du commerce d'humains, jusqu'aux longs combats pour leur liberté jusqu'aux abolitions. Il nous faut aussi garder en mémoire d'autres chapitres tout aussi importants : la colonisation de l'Afrique affaiblie par des siècles de pillages et les immigrations massives, notamment indiennes, de travailleurs engagés pour remplacer la main-d'œuvre servile qui était enfin libérée. Ces chapitres ont forgé notre identité, l'histoire de la Guadeloupe et donc, celle de la France.

Aujourd'hui, nous nous recueillons en mémoire des millions d'enfants, de femmes et d'hommes arrachés à leur terre natale, morts dans les cales d'un bateau négrier, abandonnés au milieu de l'océan Atlantique, arrivés dans un monde inconnu, où déshumanisés, asservis, maltraités, humiliés, ils étaient achetés et vendus comme un bien meuble.

Comme l'a dit le président de la République, le 10 mai 2020, à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et des abolitions :

*« Cette journée existe pour que jamais nous n'oublions ces pages de notre histoire. Elle nous rappelle la barbarie de la traite négrière et de l'esclavage colonial, ce crime contre l'humanité qui fut perpétré durant des siècles ».*

Aujourd'hui, en ce lieu au symbole vivant qui porte le nom de Louis Delgrès, nous rendons hommage à tous ceux, connus ou inconnus, qui se sont échappés, soulevés, révoltés contre l'esclavage ou son rétablissement. Nous nous souvenons d'un autre mois de mai, en 1802, quand Delgrès, Ignace, Solitude et leurs compagnons se sont battus ici-même pour la liberté et la dignité et ont adopté la devise révolutionnaire « Vivre libre ou mourir ».

Nous nous souvenons aussi qu'il y a aussi des humanistes au siècle des Lumières, pour porter le combat contre l'esclavage au cœur de l'Europe comme Condorcet, l'abbé Grégoire ou Olympe de Gouge. C'est ainsi que l'esclavage est aboli une première fois en France en 1794, rétabli par le Consulat et enfin définitivement abrogé en 1848 à l'initiative de Victor Schœlcher, à l'aube d'une Seconde République qui entend parfaire ce que n'avait pu achever la première.

Et pourtant, nos liens avec l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage, inconsciemment ou consciemment, continuent encore de blesser douloureusement les consciences. Peu suffit à raviver les blessures passées, à écorcher vif les mémoires des descendants d'esclaves, à enflammer des discours passionnés ou vengeurs. Cette histoire reste aussi enfouie au plus profond de certains et nourrit parfois une honte, un malaise, des tabous qui se transmettent de générations en générations.

Césaire, Damas, Condé, Glissant se sont faits les interprètes de ce sentiment douloureux de l'héritage des chaînes. Ils ont mis des mots sur ces maux qui rongent pour mieux les affronter, les guérir et reconstruire ensemble. Des voix se sont élevées pour que cette histoire prenne la place qui lui est due dans la mémoire de la Nation et dans les manuels scolaires.

C'est tout le sens de la loi Taubira de 2001 : « proclamer que la traite et l'esclavage furent et sont un crime contre l'humanité ». L'inscrire dans la loi peut paraître aujourd'hui, 20 ans plus tard, comme une évidence, pourtant cette idée n'a pas fait tout de suite fait l'unanimité.

Commémorer l'abolition de l'esclavage, ce n'est pas attiser une haine, surtout pas opposer des bourreaux et des victimes et leurs descendants, c'est avant tout refuser l'oubli du combat de tous ceux qui sont entrés en lutte contre l'oppression. C'est être conscient de son histoire, de la regarder en face pour mieux avancer, la dépasser et vivre son identité avec toutes les composantes de notre population, de façon apaisée.

Commémorer le 27 mai, c'est se rappeler aussi à quel point la Liberté est un droit précieux et fragile, une conquête de tous les instants. Bien qu'aboli dans le monde entier dans les textes, l'esclavage n'a malheureusement pas disparu aujourd'hui. L'ONU estime qu'il y aurait aujourd'hui entre 200 et 250 millions d'esclaves adultes et 250 à 300 millions d'enfants au travail un peu partout dans le monde, dans des pays peu soucieux des droits humains et parfois tout près de chez nous.

Le passé et ce présent, ici en Guadeloupe, sont aussi portés chaque jour par le « Mémorial ACTe » depuis son inauguration le 10 mai 2015. Le centre doit poursuivre cette ambition d'être un lieu éducatif pour apprendre une histoire commune à l'humanité.

Mesdames, messieurs faisons le souhait que ces nombreuses commémorations qui ont eu ou auront lieu partout en France lors de ce « mois des mémoires » et celles d'aujourd'hui en Guadeloupe, participent à toujours lutter contre le racisme, les discriminations et l'intolérance et pour garantir la dignité, le respect et le vivre-ensemble. Ces commémorations doivent permettre la paix des mémoires réconciliées. Ce faisant, elles nous doivent nous guider pour que ces mémoires nous projettent vers l'avenir et ne restent pas prisonnières du passé.

Terminons en méditant ces mots de Simone Schwarz-Bart dans Pluie et vent sur Télumée Miracle :

*« Si grand que soit le mal, l'homme doit se faire encore plus grand. »*